



Optimisation des **D**onnées et **I**nformations d'**I**ntérêt **N**ucléaire

Présentation HCTISN – 12 décembre 2024

1^{ère} Partie

Présentation du SHFDS et du CoSSeN



Par Mme Nathalie GAYRAL
Cheffe du service du haut fonctionnaire
de défense et de sécurité
(SHFDS)



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE,
DE L'ÉNERGIE, DU CLIMAT,
ET DE LA PRÉVENTION
DES RISQUES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

SHFDS

Service du haut fonctionnaire de défense et de sécurité
Secrétariat général – Pôle ministériel MTECT – MTE – Mer

Le SHFDS du ministère de la transition écologique définit et met en œuvre les politiques de défense et de sécurité nationale dans le domaine nucléaire.

A cet effet, il définit et adapte en permanence les exigences afin de faire face aux menaces identifiées et contrôle les mesures de sécurité que les responsables d'activité mettent en œuvre afin d'assurer la sécurité dans le domaine nucléaire.



Pour mener cette mission, le SHFDS s'appuie notamment sur l'IRSN ou le CoSSeN

Les missions du CoSSeN vis-à-vis du ministère en charge de l'Énergie



Le CoSSeN collabore et appuie le SHFDS sur

- les enquêtes administratives des personnes accédant aux installations
- la collecte et la diffusion de renseignements relatifs aux menaces à la sécurité nucléaire
- les transports de matières nucléaires
- les demandes d'habilitation



CoSSeN

Par le général de division

Jean-Valéry LETTERMANN

Directeur du Commandement spécialisé
pour la Sécurité nucléaire
(CoSSeN)

Le CoSSeN : créé dans le cadre du plan d'action contre la radicalisation et le terrorisme de 2016

- une entité **UNIQUE** capable d'améliorer la réponse de l'État face à la **malveillance** dans le domaine de la **sécurité nucléaire**
- un **service à compétence nationale** - décret du 20 avril 2017
- rattaché au directeur général de la gendarmerie
- relevant des ministres de **l'Intérieur** et chargé de **l'Énergie**
- apportant son concours au ministre des Armées

Protection d'une filière sensible, facteur de puissance et de souveraineté

Secteur stratégique

Intérêts fondamentaux de la Nation en raison des enjeux :



Énergétiques

70% de l'énergie électrique
en France



Industriels

~ 220 000 emplois
~ 3000 entreprises
~47 Mds d'€ de chiffre d'affaire



Écologiques

décarbonation

Une protection nécessaire contre toute malveillance

En cas d'atteinte malveillante aux installations nucléaires ou aux transports, risque de dommages irréversibles sur la filière nucléaire, la santé des populations et la protection de l'environnement

Le CoSSeN effectue des enquêtes administratives de sécurité

A ce titre, son directeur est



autorité émettrice d'avis concernant les autorisations

- d'accès aux installations, matières, sources de rayonnements
- d'exercice d'activités associées à ces matières ou sources

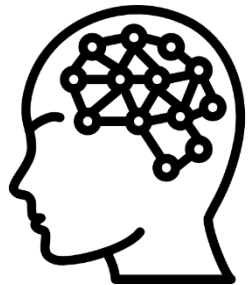


autorité d'habilitation au secret de la défense nationale
du domaine **nucléaire civil**

Le CoSSeN en lien avec les services compétents



assure une mission de **renseignement relatif aux menaces à la sécurité nucléaire**



analyse les risques au regard des menaces et **évalue** les modalités de la **réponse** apportée par les forces de sécurité intérieure

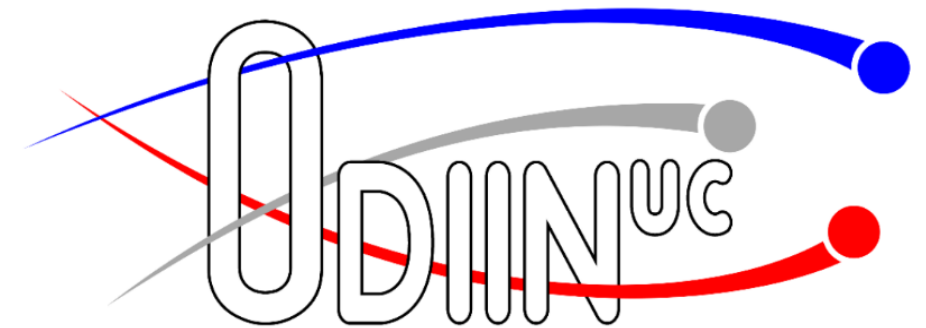
2^{ème} Partie

ODIINuc

Optimisation des Données et
Informations d'Intérêt Nucléaire

Un outil numérique au service du CoSSeN

Pour assurer pleinement ses missions, le CoSSeN a besoin d'un outil numérique, capable de détecter rapidement les signaux faibles relatifs aux menaces à la sécurité nucléaire et d'automatiser le processus d'habilitation au secret.





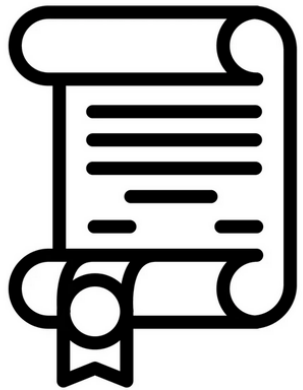
Un outil répondant

- aux normes du droit national et du droit européen
- aux recommandations de l'AIEA
- aux normes de sécurité de l'ANSSI



Un traitement de police administrative

- adopté après avis de la CNIL et du Conseil d'État
- autorisé par décret du 8 avril 2024
- dont le responsable de traitement est le ministère de l'Intérieur (DGGN)



3 finalités ajustées aux missions du CoSSeN

Au titre de la protection du sous-secteur nucléaire contre les actes de malveillance

1

Faciliter la collecte et l'analyse des informations relatives aux personnes impliquées dans des événements révélant un risque d'atteinte à la sécurité nucléaire en vue, le cas échéant, de leur diffusion aux services de l'État compétents

2

Permettre le contrôle et le suivi des demandes d'autorisation d'accès aux sites ou activités de la filière nucléaire

3

Permettre le traitement et le suivi des demandes d'habilitation au secret de la défense nationale

Protection des droits et libertés des personnes En phase d'élaboration du traitement

➔ Garanties procédurales

- **analyse d'impact** sur la protection des données
- avis favorable de la **CNIL** et décret en **Conseil d'Etat**

➔ Mesures de **minimisation**

- **données** collectées strictement nécessaires aux finalités
- **durées** de conservation réduites au « strict nécessaire »
- **diffusion** (nombre limité de personnes **accédantes** et de **destinataires**)
ayant le droit et le besoin d'en connaître, spécialement habilités et individuellement désignés par l'autorité compétente

Protection des droits et libertés des personnes

En phase de mise en œuvre du traitement

- ➔ Conservation des **données de traçabilité** des opérations dans le traitement : 3 ans
- ➔ **Aucune décision individuelle défavorable** à partir d'une simple inscription dans le traitement
- ➔ Exercice des **droits des personnes** facilité par le rattachement partiel à un régime de sécurité publique (demande d'accès, rectification, effacement des données n'intéressant pas la sûreté de l'État auprès du DGGN)
- ➔ Contrôles des **inspections** de police et de gendarmerie (vérification de la conformité d'utilisation du traitement par les agents du CoSSeN)
- ➔ Contrôle de la **CNIL**



Optimisation
des **D**onnées
et **I**nformations
d'**I**ntérêt
Nucléaire